

Technique contractuelle de la négociation

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

La phase de négociation du contrat est cruciale puisqu'elle fixe le contenu du contrat ; les parties et leurs conseils doivent donc être particulièrement attentifs aux questions techniques qui se posent dès ce moment, qu'il s'agisse de conflits de conditions générales de contrats, ou des clauses relatives à la détermination des obligations contractuelles, aux conséquences de leur inexécution ou aux modalités de révision ou de rupture du contrat. Ce séminaire de technique contractuelle permet la mise en œuvre concrète des connaissances acquises grâce aux autres enseignements.

Évaluation

Epreuve orale

Pré-requis nécessaires

Maîtrise des fondamentaux en droit des obligations